

www.vieillesforets.com : lettre d'info de l'hiver

Les effets du changement climatique en cours sont un gros point d'interrogation pour le forestier : quels peuplements résisteront le mieux dans 20, 30, 50 ans ?

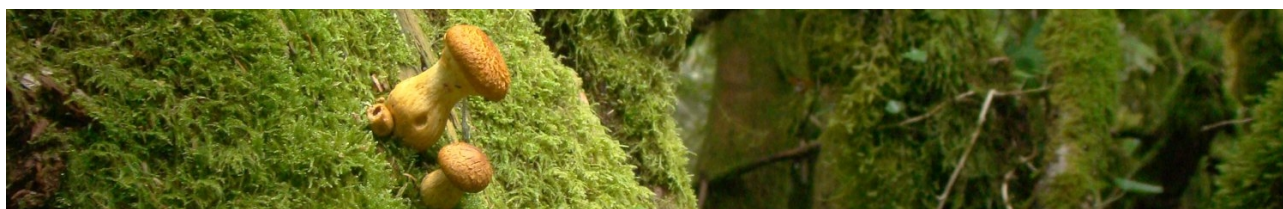
En 2019, de nombreux organismes tant publics que privés ont fait connaître leur vision de la forêt de demain. « L'adaptation des forêts au changement climatique » est au cœur des publications. On souhaite généralement y privilégier une diversité d'approches et d'actions en matière de gestion, en raison de la situation inédite et des incertitudes sur l'avenir. Parmi les pratiques envisagées existe la migration assistée, consistant à déplacer artificiellement des essences hors de leur aire de répartition naturelle, car elles résistent supposément mieux au changement climatique.



Hêtre et chêne sessile (essence locale résistant à la sécheresse) sont les principales espèces des vieilles forêts de plaine d'Occitanie

Toutefois, le lecteur initié a tôt fait de repérer dans la grande majorité de ces publications des omissions, tellement récurrentes qu'elles sont soupçonnées volontaires : quid des processus d'hybridation des nouvelles essences avec les essences autochtones, et de possible disparition des ressources génétiques locales ? Quid des possibilités de colonisation « invasive » ? de l'étude d'expériences sylvicoles passées ? Prenons un exemple : Le sapin pectiné est présent naturellement dans le piémont pyrénéen, des sèches Corbières occidentales jusqu'à des sites très frais et confinés. On pourrait étudier la variabilité génétique et le potentiel adaptatif de l'espèce autochtone, puis faire des expérimentations in situ. Mais on préfère planter le sapin de Bornmuller (de Turquie), qui fait partie des essences cible de la migration assistée en France car il s'adapterait mieux au réchauffement climatique. Pourtant, rien n'est moins sûr : s'il résiste bien aux fortes chaleurs estivales, le sapin turc pousse en climat humide et subhumide dans son aire de répartition naturelle. Problème majeur : il s'hybride avec le sapin pectiné. Planter un parcellaire de sapin de Turquie à proximité d'une forêt de sapins autochtones signe donc à terme, très probablement, la fin de la station locale telle que nous la connaissons. Quelles conséquences entraîne cette plantation artificielle pour les innombrables espèces aériennes et du sol liées au sapin pectiné ? Que détruit-elle ? De cela, pas un mot dans les publications, encore moins dans les médias où l'on se contente de brandir des chiffres en terme de perte de biodiversité sans aller rechercher ses causes réelles.

Dans le contexte actuel d'absence de débat véritable, une attitude de défiance semble une réaction saine de la part du citoyen averti *.



La sapinière pluri-millénaire de Ste Croix Volvestre abrite 900 espèces de champignons à 350m. d'altitude, en piémont pyrénéen. Est-elle condamnée à disparaître ... ou pas ? par l'action climatique ... ou l'hybridation avec des peuplements voisins de sapins plantés ?

Dans un même temps, les continuités écologiques, la biodiversité forestière dans son ensemble, la préservation des vieilles forêts de montagne et de plaine, sont de plus en plus considérées par les ministères et le Conseil régional. Les peuplements en voie de maturité et en évolution naturelle, lorsqu'ils sont en station, seront peut-être les forêts les plus résilientes de demain ... si l'humain ne trafique pas trop leurs zones tampon, et leur permet encore d'exister. La prise de conscience envers leur importance écologique et l'intérêt pour les préserver augmente.

Mais il n'existe pas deux forêts au sens biologique, l'une productive, l'autre un joyau protégé. Il n'existe qu'une seule forêt en tant que méta organisme, en lien via la voie des airs et du sol. Elle devrait être exploitée en minimisant l'impact environnemental, en limitant les créations d'accès routiers pour la quietude de la faune et de la flore. Le bon état écologique des forêts, avec comme priorité la pérennité d'écosystèmes fonctionnels, devrait être LA condition première à la mise en exploitation, aux autorisations de commercialisation d'essences, au déclenchement des subventions publiques.

Les forêts ne sont pas un milieu modulable où réaliser des « forçages génétiques » contre nature selon nos projections mentales. Les décisions de politique forestière nécessitent un débat préalable de fonds car elles peuvent modifier le devenir de la faune, de la flore et de la fonge de manière irréversible. L'écosystème forestier est un super-organisme très complexe, capable d'adaptations remarquables. En prendre soin est essentiel, ainsi que des espèces associées, qui existent et « valent » pour elles-mêmes.

* à lire sur ce même thème, l'article de M. Bartoli téléchargeable dans nos actus : « Réflexions critiques sur la migration assistée »